

PRATIQUES ET STRATEGIES DE L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION EN AFRIQUE EN

2023

13 JUILLET 2023

9H00-18H00

**LIEU : CABINET
HOGAN LOVELLS**

**17 AV. MATIGNON,
75008 PARIS**



SOUS LA COORDINATION DE : LEDEA SAWADOGO-LEWIS - HOGAN LOVELLS

SPONSORS OR:



SPONSORS ARGENT



SPONSORS UBUNTU



ARGUMENTAIRE :

L'environnement réglementaire de l'arbitrage en Afrique a récemment évolué pour en renforcer l'efficacité. De nouvelles institutions d'arbitrage sont régulièrement créées, qui sont le reflet d'un monde globalisé nécessitant des mécanismes de règlement des différends neutres, mais efficaces. Des conseils, des arbitres et des universitaires pratiquent davantage au-delà des centres d'arbitrage international. De grands, moyens et petits cabinets, ainsi que des praticiens indépendants, font activement progresser l'arbitrage international et le droit international public dans des lieux non traditionnels en Afrique.

Les États africains sont de plus en plus actifs en matière d'arbitrage international et les États membres de l'Union africaine négocient un régime d'investissement ambitieux à l'échelle du continent. Le développement d'un nouveau paysage juridique s'accompagne nécessairement d'une augmentation connexe des litiges judiciaires et des arbitrages.

L'Afrique, souvent perçue comme le continent d'avenir en matière d'arbitrage, s'inscrit largement dans cette tendance. L'arbitrage y constitue un important vecteur du droit qui vient accompagner l'émergence des pays en privilégiant le respect de la norme sur les pratiques héritées du passé colonial : loi du plus fort et corruption. La multiplication des contentieux sur le continent n'est donc pas un signal négatif, mais révèle davantage de recours au droit pour réguler la vie des affaires. Ce succès de l'arbitrage se traduit notamment par la présence de 72 institutions arbitrales sur le continent. Des plus établies, telles que la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA ou le Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration, aux plus émergentes installées à Kigali, à Casablanca et à Maurice, ces institutions contribuent à l'attractivité économique locale notamment par l'harmonisation juridique qu'elles génèrent.

Le 17 octobre 2023, on célébrera les 30 ans du Traité de Port-Louis qui a donné naissance à l'OHADA, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires. En trois décennies, l'Organisation a réalisé une importante réforme, à travers l'uniformisation des principales matières du droit des Affaires, dans des États membres qui n'appartiennent pas à un même espace économique intégré. Cette spécificité du droit des affaires de l'OHADA, suscite autant de l'admiration que des interrogations. L'une des questions récurrentes est liée à l'articulation de ce droit avec les réglementations issues des Communautés Economiques et de la ZLECAf.

L'augmentation récente des arbitrages intra-africains et liés à l'Afrique se répète dans l'expérience des principales institutions arbitrales internationales. En dépit de ce dynamisme et des efforts des institutions régionales pour renforcer transparence, célérité et efficacité des procédures, certains obstacles freinent encore l'appropriation totale de l'arbitrage par les acteurs africains. Une majorité des dossiers en lien avec l'Afrique ont ainsi toujours leur siège hors des frontières. Les institutions régionales sont parfois perçues comme ayant seulement un rôle local, manquant de prévisibilité dans leurs décisions ou étant susceptibles d'être sujettes à l'instabilité politique. On relève également une sous-représentation des arbitres et conseils d'origine africaine qui doit être corrigée. Il existe encore des freins et notamment le fait que certains magistrats perçoivent l'arbitrage comme une justice concurrente de la justice étatique, avec pour conséquence que la jurisprudence judiciaire n'est pas toujours favorable à l'arbitrage.

A l'occasion du 30^e anniversaire de l'OHADA, du centenaire de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI et dans le cadre de Célébration du 150^{ème} anniversaire de l'Association de droit international (ADI) et de vingt ans de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, il semble naturel pour l'Académie de porter un regard appuyé sur son centre de gravité qu'est l'Afrique et sa jurisprudence arbitral. Parallèlement on observe l'émergence d'une véritable jurisprudence qui se nourrit du droit OHADA, et au développement d'une doctrine spécialisée dont les travaux contribuent à le faire connaître. Nous cherchons la meilleure grammaire pour en rendre compte.

PROGRAMME

08h 30 – 9h00 : Installation des invités et ouverture du colloque

9h00 – 9h10 : Allocution de Madame la Bâtonnière du Barreau de Paris

9h10 – 9h20 : Allocution de Hugues Kenfack, Président de l'Université Toulouse Capitole

9h20 – 9h30: Allocution du coordinateur scientifique & Président de l'AAPDI

9h30–10h50 : Panel I. Stratégies et gestion du contentieux international en Afrique

Modérateur : Mamadou Konaté, Avocat et Ancien Ministre de la Justice, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

9h30 – 9h50 : Stratégie et gestion vues par un Arbitre et un Conseil – Marie-Aude Ziadé, Avocate Associée – CBR & Associés.

9h50 – 10h05 : Les règles spécifiques de l'ordre public applicables dans le contentieux Arbitral maritime – Philippe Delebecque, Professeur agrégé à la Sorbonne et Président de la Chambre arbitrale Maritime de Paris

10h05 – 10h20 : Stratégie et gestion vues par un Conseil– Aurélien Zuber, Avocat Collaborateur, Medici (Paris)

10h20 – 10h50 : Débat avec l'audience

10h50 – 11h00 : Pause

11h00–12h20: Panel II. PERSPECTIVES REGIONALES SUR LE REGLEMENT DES LITIGES TRANSFRONTALIERS EN AFRIQUE

Modérateur : Sandra Prévost, Avocate Collaboratrice, De Gaulle Fleurance

11h05 – 11h20 : L'état de l'arbitrage en Afrique - Tsegaye Laurendeau, Avocat Associé, Signature Litigation

11h20 – 11h35 : Le protocole sur l'investissement de la ZLECAf – Thomas Kendra, Avocat Associé, Hogan Lovells (Paris) LLP

11h35 – 11h50 : Accords et règlement des différends dans les relations économiques sino-africaines – Dr. Roland Amoussou-Guenou, Partner at Vovan & Associés

11h50 – 12h20 : Débat avec l'audience

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

14h00- 15h 20 : Panel III. RÉFORMES ET INNOVATIONS DANS LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS INTERNATIONAUX : PERSPECTIVES AFRICAINES

Modérateur : Laurence Franc – Menget, Avocate Associée, Herbert Smith Freehills Paris

14h05 – 14h20 : Modèle de TBI proposé par le règlement d'arbitrage international de l'AAA- Sylvie Bebohi Ebongo, Co- fondatrice et Avocate Associée du Cabinet HBE Avocats

14h20 – 14h35 : Réformes récentes dans un pays de Common law sur le continent – Yaye Diabaté, Avocate Collaboratrice, Freshfields Bruckhaus Deringer

14h35 – 14h50 : Bilan des affaires africaines au CIRDI-
Francisco Abriani, Conseiller juridique,
CIRDI

14h50 – 15h05 : La réception des Droits de l'Homme par
la jurisprudence arbitrale internationale :
Le rôle des arbitres –
Stéphane Brabant, Avocat Associé
Senior, Trinity International LLP

15h 05– 15h 20 : Recours en annulation et exequatur des
sentences arbitrales en Afrique –
Fatma Abdallah, Avocate Associée,
Cabinet Abdelly & Associates

15h 20– 15h 40 : Débat avec l'audience

15h 40 – 16h 50 : Table ronde: TRACER LA VOIE POUR
UNE AUTRE CENTENAIRE : MEDIATION ET ARBITRAGE
EN AFRIQUE

Modérateur : Lucie Retif,
Consultant Senior, Avisa Partners

- Leyou Tameru, Fondatrice et Directrice de l'i-
ARB
- Sally El Sawah, Avocate aux barreaux de Paris et
du Caire, Cofondatrice du Réseau Junction,
Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la
CCI
- Roland Ziadé, Avocat Associé, Global Co-
Head of International Arbitration, Paris /
Middle East
- Merlin Papadhopulli, Avocate Collaboratrice
Senior, Hogan Lovells (Paris) LLP
- Ali Kairouani, Professeur de droit public à
l'Université Mohammed V de Rabat, CUREJ
- Walid Ben Hamida, Maître de conférences à
l'Université Paris-Saclay.

CONCLUSIONS : Hugues KENFACK,
Président de l'Université Toulouse Capitole

18H00 : COCKTAIL ET REMISE DES PRIX

PARTENAIRES:





FATMA AMIRA ABDALLAH

Fatma Amira Abdallah est avocate, prix présidentiel du Barreau tunisien. Elle exerce au sein du département Arbitrage, Médiation, Négociation et Contentieux du Cabinet ABDELLY & ASSOCIATES. Elle intervient comme conseil dans le cadre d'arbitrages commerciaux et d'investissement. Fatma a conseillé des Etats et des investisseurs dans plusieurs arbitrages CCI complexes, concernant notamment des différends dans les secteurs minier, pétrolier, gazier, de l'industrie, des infrastructures et du droit des sociétés. Ses domaines de compétence sont l'arbitrage, la médiation, le droit des contrats, le droit de l'investissement, le droit des sociétés, le droit du commerce international et le contentieux des affaires. Elle a été distinguée en 2022 par Africa Business+ en partenariat avec Jeune Afrique parmi « les 100 avocats d'affaires les plus influents dans l'espace francophone ».

Fatma est également enseignante universitaire en Droit de l'arbitrage, Droit des sociétés commerciales et Droit civil. Elle encadre également des mémoires de fin d'études à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales de Carthage, à Tunis.

FRANCISCO ABRIANI

Francisco Abriani est Conseiller juridique au sein de l'une des équipes chargées de l'administration des affaires du CIRDI.

M. Abriani a rejoint le CIRDI en août 2015. Avant de rejoindre le CIRDI, il a travaillé en qualité de collaborateur au sein du cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris et à New York (2007-2015).

M. Abriani est diplômé de l'Universidad Católica Argentina (Abogado) et de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Master de droit économique).

Il est membre du Barreau de Buenos Aires.



ROLAND AMOUSSOU-GUENOU

Roland Amoussou-Guenou, Ph.D., franco-béninois est un avocat associé chez Vovan & Associés à Bangkok. Il est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université Panthéon Assas (Paris II) et ancien membre du Barreau de Paris et ancien conseiller juridique principal de l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO) à Rome, en Italie. Il a exercé en tant qu'expert juridique pour la coopération régionale en ASEAN (projet du gouvernement français), consultant pour l'UNESCAP et conférencier en droit des affaires et de la technologie à l'Institut asiatique de technologie (AIT). Roland compte plus de 20 ans d'expérience professionnelle en Asie. Il est spécialisé en arbitrage international et résolution alternative des litiges, protection des données personnelles (RGPD/PDPA), économie numérique, actifs numériques (blockchain, crypto-monnaies, NFT), droit de la propriété intellectuelle, partenariats public-privé (PPP), gestion des contrats, contrats internationaux, fusions et acquisitions, droit de la construction, droit de l'énergie, droit des télécommunications, en droit bancaire et en droit de la cybercriminalité. Roland intervient en tant que personne ressource dans le cadre de programmes de formation professionnelle sur divers sujets liés au leadership et à la gestion, et il a formé des centaines de hauts fonctionnaires gouvernementaux au fil des ans. Il est arbitre à la Cour internationale d'arbitrage (ICC), membre du Centre d'arbitrage thaïlandais (THAC) et de la Commission d'arbitrage de l'ICC Thaïlande, et il a été président d'un tribunal d'arbitrage international (CNUDCI). Il est co-fondateur et président de la fondation AsiAfrica depuis 2009, et il a été récompensé « Homme Africain de l'Anne 2022 Asie Pacifique » pour sa contribution à la promotion de l'éducation, de la culture, de la résolution alternative des litiges et de l'arbitrage international, ainsi que pour sa contribution à la création de nouvelles opportunités commerciales entre l'Asie et l'Afrique. Il est auteur de plusieurs livres dont : -« Le droit et la pratique de l'arbitrage international en Afrique subsaharienne » (en français) a été publié par les Éditions Universitaires Européennes (EUE) en avril 2022. International Arbitration : The Seat in King" (E.book).





SYLVIE BEBOHI EBONGO

Sylvie Bebohi Ebongo est Docteur en Droit et Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun. Elle Co-fondatrice et Associée du Cabinet HBE Avocats Franc Diplômée du Barreau de Paris (CAPA), Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Maître Sylvie BEBOHI EBONGO intervient pour une clientèle de particuliers et d'entreprises qu'elle accompagne aussi bien dans la création d'entreprise, que dans la rédaction du suivi de leurs contrats. Elle intervient dans la phase précontentieuse de la gestion des litiges, conseille et représente dans le cadre de procédures de règlement de différends en arbitrage commercial ou d'investissement. Elle a une pratique récurrente de l'arbitrage où elle intervient notamment en tant qu'arbitre, conseillère ou secrétaire d'un tribunal arbitral. Elle fait partie du panel d'arbitres de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA-OHADA), du Centre Régional d'Arbitrage Commercial International du Caire (CRCICA) et du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O). Passionnée par le MARC, elle s'intéresse beaucoup à la médiation et aux autres modes de règlement des différends pouvant permettre une résolution amiable des différends. Elle peut donc soutenir ou intervenir dans la médiation commerciale ou d'investissement. Son immersion en droit commercial international et sa connaissance du droit de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), au sein de laquelle elle a travaillé pendant de nombreuses années, l'ont également amenée à développer des supports juridiques pour les investisseurs étrangers qui souhaitent s'implanter dans l'espace OHADA.

WALID BEN HAMIDA

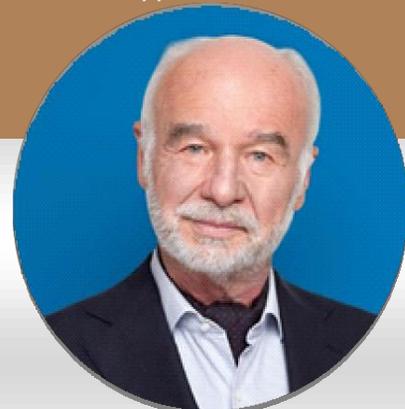
Walid Ben Hamida, Professeur de Droit, Université Paris- Saclay, ancien Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. Dr. Walid BEN HAMIDA est Professeur de Droit à l'Université Paris- Saclay (Evry Val d'Essonne).



Il est l'auteur d'une thèse sur le règlement des différends entre Etats et investisseurs étrangers. Il a enseigné le droit des investissements et le droit de l'arbitrage dans une trentaine de pays et a publié plus de 80 publications en droit des investissements, en français, en arabe et en anglais. Le Professeur BEN HAMIDA a travaillé comme formateur avec plusieurs Etats et organisations internationales et a conduit plus de 40 formations sur les investissements et l'arbitrage pour les cadres et les fonctionnaires de plusieurs Etats en Afrique et au Moyen Orient avec la CNUCED, la Banque Mondiale, l'ESCWA, l'IDLO et la FAO. Il a été avocat, conseil, expert, arbitre et président d'un tribunal arbitral dans plusieurs litiges relatifs aux investissements. Entre 2012 et 2018, il a été membre de la Cour d'Arbitrage de la CCI.

STEPHANE BRABANT

Stéphane Brabant est l'associé principal de Trinity International AARPI (Trinity Paris). Avant de rejoindre Trinity Paris en 2021, Stéphane était associé chez Herbert Smith Freehills et a occupé des postes clés à l'échelle mondiale, notamment co-président de la pratique Afrique, président de Global Mining Stéphane a également acquis une solide pratique en conseillant les entreprises sur leurs stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et sur la façon dont elles peuvent aligner leurs activités sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Il a été l'un des experts conseillant John Ruggie (ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises) sur les obligations et responsabilités des États et des multinationales en matière de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme. Il a également acquis une solide compréhension de la blockchain et de sa valeur pour permettre la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement.





PHILIPPE DELEBECQUE

Philippe Delebecque a fait ses études à l'Université d'Aix-Marseille où il a obtenu son doctorat. Après son concours d'agrégation de droit privé, obtenu en 1982, il a été nommé Professeur à l'Université d'Aix-Marseille avant de rejoindre l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Il y a enseigné le droit des contrats, le droit des biens et le droit maritime. Il est depuis le mois de septembre 2022, Professeur émérite. Il est Membre de l'Académie de Marine, Président de l'Association Française du Droit Maritime et Président de la Chambre arbitrale maritime de Paris. Il est expert auprès de la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit du Commerce International ; dans ce cadre il a représenté la France dans l'élaboration des Règles de Rotterdam), consultant auprès de cabinets d'avocats et arbitre notamment au sein de la CCI, de la CAMP, de la CAIP, de l'AFA, et de la CCJA. Il est l'auteur de nombreux ouvrages notamment dans la collection Dalloz (droit des contrats civils et commerciaux, droit des sûretés, droit du commerce international, droit maritime, droit des transports).

YAYE DIABATÉ

Yaye Diabaté est avocate au barreau de Paris, spécialisée en arbitrage international. Elle est collaboratrice au sein du bureau parisien du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, et membre des équipes International Arbitration et Global Projects Disputes Practice. Maître Diabaté intervient aussi bien dans des litiges commerciaux que dans des litiges d'investissement, notamment dans les domaines de la construction, l'énergie, le pétrole et le gaz, et le droit international public.



Elle détient un Master 1 en droit international de l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, ainsi qu'un Master 2 en arbitrage et commerce international de l'université Paris-Saclay et un LL.M. en droit comparé et international de résolution des litiges de l'Université Queen Mary de Londres. Elle représente des sociétés et entités étatiques dans des arbitrages internationaux conduits sous les auspices des règlements d'arbitrage des institutions arbitrales les plus importantes, dont la CCI et le CIRDI. Elle conseille également des sociétés sur des questions précontentieuses. Avant de rejoindre Freshfields il y a deux ans, elle a travaillé pendant 5 ans dans un autre cabinet international d'envergure, au sein de leur équipe d'arbitrage international à Abu Dhabi.

DR. SALLY EL SAWAH

Dr. Sally El Sawah est fondatrice et directrice d'El Sawah Law | Le Caire et Junction | Paris. Elle est également secrétaire générale adjointe de l'AfAA. Elle est égyptienne et française, et avocate étrangère enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Elle est spécialisée dans l'arbitrage commercial et d'investissement et le contentieux transfrontalier, agissant en tant qu'arbitre, conseil, consultant et expert juridique. En tant qu'avocate et arbitre internationale, elle a été impliquée dans un certain nombre d'affaires et de projets très médiatisés dans la région EMEA. Elle a acquis une riche expérience au cours d'une carrière de plus de quinze ans à Paris, Londres et Le Caire, à la fois dans des cabinets d'avocats réputés et en tant que praticienne indépendante. Parlant couramment l'arabe, l'anglais et le français et travaillant entre l'Égypte, Paris et Londres, M. El Sawah possède une connaissance approfondie des systèmes de droit civil et de Common law, ainsi que des environnements commerciaux, sociaux et culturels des pays francophones, anglophones et d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Europe. Elle possède une expérience considérable en tant qu'arbitre et siège régulièrement en tant qu'arbitre-présidente et co-arbitre dans des procédures arbitrales en arabe, anglais et français. Sally est lauréate du prix AfAA du meilleur jeune praticien de l'arbitrage de l'année 2020 et secrétaire générale adjointe de l'AfAA depuis février 2021.





LAURENCE FRANÇ-MENGET

Docteure en droit et Avocate au barreau de Paris, Laurence Franc-Menget est associée du groupe Litiges au sein du bureau de Paris de Herbert Smith Freehills. Elle a une grande expérience tant en arbitrage commercial international qu'en arbitrage d'investissement (elle a été conseil sur des arbitrages CCI, CNUDCI, CIRDI, AFA et SCC ainsi que des arbitrages ad hoc). Elle conseille des Etats ou des entreprises le plus souvent dans des litiges dans le domaine de l'énergie, de la construction, en droit des sociétés et des contrats. Elle intervient également en tant qu'arbitre. Elle publie régulièrement sur l'arbitrage international et intervient dans des conférences ou des enseignements spécialisés dans ce domaine.

ALI KAIROUANI

Docteur en droit public (Droit international des investissements) de l'Université de Rouen en France. Il fut Attaché temporaire de l'enseignement et de la recherche et chargé de cours entre 2007 et 2014 à la Faculté de Droit de Rouen où il a enseigné le droit international public, le droit public des activités économiques, le droit de l'Union européenne. Il est professeur de l'enseignement supérieur de droit international général et économique à la Faculté de droit, Agdal, de l'Université Mohammed V de Rabat. Auteur de plusieurs articles académiques et membres actifs au sein des comités scientifiques de plusieurs revues internationales de droit international. Il mène plusieurs activités de recherche en droit international des investissements et de l'arbitrage, tant sur le plan théorique que sur le plan technique.



Parmi ses récentes publications « Un mécanisme d'appel ad hoc : Quelle structure et viabilité pour une réforme du système RDIE ? » paru au sein de la revue Lexbase Afrique OHADA, n°64, 6 mars 2023 et « Investment treaty arbitration in Morocco under the new arbitration and investment laws », Issue 2, juin 2023 dans International arbitration Law Review.

THOMAS KENDRA

Associé au sein du département d'arbitrage international de Hogan Lovells à Paris, les connaissances et compétences de Thomas se concentrent sur les secteurs de l'énergie, des sciences de la vie, des TMT, de l'aérospatiale, de l'exploitation minière, de la finance et de la construction, ainsi que sur l'arbitrage d'investissement, dans lequel il a représenté à la fois des Etats et des investisseurs. Il possède une double qualification en Angleterre et en France. Thomas est passionné par le développement des modes alternatifs de résolution des conflits, notamment en Afrique et en Asie, où il a travaillé. Il a ainsi collaboré à la création du Centre d'arbitrage international de Kigali (KIAC) au Rwanda en 2012, ce qui lui a valu d'être sélectionné par la Law Society pour le titre de "Solicitor of the Year". Thomas co-dirige également le groupe Paris-Afrique de Hogan Lovells, un bureau inter-pratique établi au sein du bureau de Paris, et il a récemment été élu co-président d'AfricArb, une organisation à but non lucratif de praticiens visant à promouvoir le développement de l'arbitrage en Afrique.





HUGUES KENFACK

Hugues KENFACK est Président de l'université Toulouse Capitole et professeur de droit international et doyen honoraire de cette Faculté. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages dans ces domaines. Son livre *Droit du Commerce international*, publié en 2002, a été plusieurs fois réédité de nouveau, la dernière en 2023 (nouvelle édition à paraître en août 2023). Un autre de ses livres, « *Droit commercial* » dont la cinquième édition sera publiée de nouveau en 2023. Hugues Kenfack a été professeur invité dans plusieurs universités aux États-Unis, en Chine, en Belgique, en Pologne, au Liban, au Maroc, en Tunisie et au Cameroun. Il est membre de plusieurs organisations professionnelles notamment le comité français de l'arbitrage ou le comité français de droit international privé. En plus de ses activités universitaires, Hugues Kenfack est également arbitre et médiateur.

MAMADOU I. KONATE

Mamadou I KONATE est ancien garde des Sceaux du Mali. Il est Avocat inscrit aux Barreaux du Mali et de Paris. Spécialisé en droit des affaires et de l'entreprise, il intervient en droit OHADA dont il est un expert reconnu. Il a été chef de file des experts désignés pour la révision de l'Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif. Il est d'ailleurs l'auteur du « *Guide des Procédures Collectives en OHADA* » publié chez LGDJ. Mamadou I. Konaté exerce son activité professionnelle d'avocat et d'arbitre entre le Mali, Paris où il est désormais basé et le reste du monde. En phase avec les droits communautaires des zones économiques UEMOA, CEDEAO, CEMAC, OAPI et CIMA, il intervient dans ces pays membres. gouvernements, en qualité de Conseils et d'Avocats.



Fin connaisseur des institutions et politiques judiciaires en Afrique, il est par ailleurs l'auteur de « *Justice en Afrique, ce grand corps malade : cas du Mali* ». Mamadou I. Konaté est intervenu et intervient encore dans de nombreux dossiers relatifs aux projets d'investissement et aux projets internationaux pour le compte d'entreprises internationales, d'institutions financières, d'organisations internationales et de gouvernements, en qualité de Conseils et d'Avocats.

TSEGAYE LAURENDEAU

Tsegaye est un associé spécialisé en arbitrage international dans le cabinet Signature Litigation.

Avec plus de 12 ans d'expérience en matière d'arbitrages internationaux soumis aux principaux règlements d'arbitrage, Tsegaye intervient notamment en matière de litiges entre actionnaires ou partenaires de joint-ventures, de projets d'infrastructures et aux opérations de financement dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'énergie, de la construction et des télécoms. Il s'occupe également des toutes les questions liées à l'indemnisation financière et au quantum dans les arbitrages.

Tsegaye possède une connaissance approfondie des projets d'énergie et d'infrastructures en Afrique, ayant débuté sa carrière dans ce domaine au sein du groupe Financement de projets du cabinet Allen & Overy, avant de rejoindre l'équipe Arbitrage international de Shearman & Sterling où il a exercé pendant plus de dix ans.

Tsegaye est admis au barreau en Angleterre et en France.





MERLIN PAPADHOPULLI

Merlin Papadhopulli est collaboratrice senior au sein de l'équipe d'arbitrage international de Hogan Lovells à Paris. Elle est spécialisée dans l'arbitrage commercial et d'investissement et le contentieux transfrontalier. Grâce à son profil multiculturel et ses compétences linguistiques, elle a une vaste compréhension de diverses régions du monde et est capable de travailler sur des arbitrages complexes impliquant plusieurs juridictions. Merlin agit pour des clients de divers secteurs dans plusieurs pays ainsi que des entités publiques dans le cadre d'arbitrages en vertu des principales règles d'arbitrage et régis par divers droits substantiels. Merlin conseille notamment ses clients dans les domaines de la distribution, des joint-ventures, de l'énergie et des mines, TMT, avec un focus régional sur l'Afrique et l'Europe du Sud-Est.



LUCIE RETIF

Ancienne avocate aux barreaux de Paris et de New York, Lucie RETIF a exercé pendant six ans au sein du département d'arbitrage international d'un grand cabinet anglo-saxon. Lucie a représenté des clients dans une grande variété de secteurs, notamment la construction et l'ingénierie, l'énergie et les ressources naturelles, les télécommunications et la pharmaceutique. Dans ce cadre, elle a notamment conseillé de nombreuses sociétés dans des pays d'Afrique subsaharienne, anglophones et francophones. Lucie rejoint le pôle relation publiques de 35°Nord en communication stratégique et de crise. Elle intervient pour le compte de clients du secteur privé et institutionnels, en Europe, en Afrique et en Asie. Lucie est diplômée en droit des universités de Paris I Panthéon-Sorbonne et de Duke University aux États Unis. Elle a vécu en France, en Espagne et aux États Unis et parle couramment français, anglais et espagnol.

SANDRA PRÉVOST

Sandra Prévost est avocate aux barreaux de Paris et de New York et est collaboratrice au sein du département arbitrage international du cabinet De Gaulle Fleurance à Paris. Avant d'exercer à Paris, Sandra a exercé en tant qu'avocate à Dakar. Elle intervient en tant que conseil dans des procédures d'arbitrage commercial et d'investissement, principalement dans les secteurs de la construction et de l'énergie, ainsi que devant les juridictions françaises dans le cadre de contentieux péri-arbitraux.





LÉDÉA SAWADOGO-LEWIS

Avocate d'affaires au sein de l'équipe d'arbitrage international de Hogan Lovells à Paris, Lédéa est une avocate bilingue (français-anglais) avec une formation en Common law. Dans le cadre de ses fonctions actuelles, elle participe aux efforts de l'équipe en matière de leadership et de développement commercial, en traduisant les besoins des clients en représentations fructueuses.

LEYOU TAMERU

Tameru est le fondateur d'I-Arb Africa, le centre d'arbitrage international en ligne d'Afrique. Elle est experte en arbitrage et conseille régulièrement sur des projets d'arbitrage international. Auparavant, Mme Tameru a travaillé avec des organisations privées et gouvernementales internationales, notamment Wilmer Cutler Pickering Hale et Dorr, DLA Piper, la Banque mondiale, la Société financière internationale et l'Union africaine. Elle a de l'expérience dans le développement du secteur privé, l'arbitrage international et l'autonomisation des jeunes en Afrique. Mme Tameru est diplômée en droit de l'Université d'Addis-Abeba et de l'Université de Georgetown.



MARIE-AUDE ZIADE

Marie-Aude est associée au sein du département Dispute Resolution de CBR & Associés, un cabinet d'avocats français indépendant réputé sur le marché.

Elle conseille et représente des entreprises françaises et internationales, des fonds d'investissement, des organisations internationales et des cadres dirigeants dans le cadre de contentieux et arbitrages stratégiques nationaux ou transfrontaliers. Elle assiste également ses clients dans le cadre de médiations et autres procédures alternatives de résolution des conflits.

Marie-Aude intervient en tant que conseil, arbitre et médiateur.

Elle a débuté sa carrière en arbitrage international chez White & Case LLP, avant d'exercer en contentieux civil, commercial et pénal au sein du cabinet français Wilhelm & Associés. Marie-Aude a ensuite rejoint les départements juridiques de plusieurs grandes entreprises (Arkema, Amazon, Areva). Elle dirigeait le département Dispute Resolution du groupe Areva (aujourd'hui Orano) jusqu'en 2018. Avant de rejoindre CBR & Associés, Marie-Aude était à la tête du cabinet indépendant Fierville Ziadé dédié à la résolution des litiges, qu'elle avait cofondé.



ROLAND ZIADÉ

Roland Ziadé est associé au sein du cabinet Linklaters et co-responsable du département arbitrage international au niveau mondial. Il est avocat aux Barreaux de Paris, Beyrouth et New York. Roland a agi en tant que conseil dans une centaine d'arbitrages internationaux (CCI, CNUDCI, LCIA, CIRDI, AAA, SCC, OHADA, CPA et ad hoc) et a représenté et conseillé des entreprises privées (des États-Unis d'Amérique, d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique), des États et des organisations internationales. Roland a également agi en tant qu'arbitre dans plus de 45 arbitrages internationaux (CCI, LCIA, CIRDI, CNUDCI, CSC, Chambres suisses, DIAC, DIFC-LCIA, AFA, CRCICA). Il a été membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI pendant 9 ans.



AURÉLIEN ZUBER

Aurélien Zuber, est Collaborateur au cabinet Medici. Il est ancien Conseiller au sein du Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. Maître Zuber est également admis à pratiquer le droit en qualité d'avocat aux barreaux de New York et de Paris. Il a une longue expérience de l'arbitrage international, qu'il a notamment développée dans le cadre de plusieurs stages au sein des départements arbitrage et contentieux international de plusieurs grands cabinets d'avocats d'affaires à Paris ainsi qu'au sein de la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Il est diplômé de l'Université de Duke University School of Law (LL.M) et de l'Université Paris II – Panthéon-Assas. Il a également obtenu une Licence à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.



info@aailp.org

